

Réunion du groupe-pays Tunisie de Cités Unies France, co-organisée avec l'Ambassade de France à Tunis et la DAECT au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

**Le 4 mai 2021 – 10h-12h,
En visio-conférence**

**72 participants
(cf liste en annexe)**

Relevé de décisions

Principales conclusions de la réunion :

A la suite d'Agnès Rampal, présidente de la commission euro-méditerranée de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Adda Bekkouche, adjoint au maire de la ville de Colombes est devenu le nouveau président du groupe-pays Tunisie.

La réunion a permis, en présence des représentants de l'Ambassade de France en Tunisie, de partager des repères sur la situation politique, économique et sociale du pays aujourd'hui.

La participation de la FNCT a permis un point complet sur les enjeux de décentralisation en Tunisie et de développement des collectivités tunisiennes.

Deux collectivités engagées en Tunisie ont témoigné de l'avancée et des enjeux de leur coopération décentralisée et ont exposé les thématiques, les besoins et les priorités des partenaires. La réunion a montré la pertinence de la coopération décentralisée dans le processus de renforcement des pouvoirs publics locaux et de la décentralisation.

Les collectivités ont témoigné de leur souhait de voir un cycle de séminaires sur les enjeux de développement locaux et de renforcement de capacités, à l'instar des Lab Baladiya, se poursuivre.

1/ Introduction

➤ M. Adda Bekkouche, Président du groupe-pays Tunisie de Cités Unies France, maire adjoint de Colombes

Hommage est rendu à Agnès Rampal, précédente présidente du groupe-pays pour son travail et son investissement. La présidence du groupe-pays Tunisie est prise au nom de la ville de Colombes, ville du département des Hauts-de-Seine. Pour rappel, le groupe-pays a été créé en

1996 pour encourager le développement de la coopération décentralisée franco-tunisienne. Après la révolution de 2011, la coopération décentralisée franco-tunisienne a retrouvé une dynamique perdue au cours des décennies précédentes, le régime de Ben Ali ne favorisant pas l'ouverture à l'international des représentants des collectivités territoriales. Le groupe-pays a également participé à l'organisation des Assises de la Coopération Décentralisée tuniso-françaises qui se sont tenues en 2012. Il a également participé à différents programmes de coopération notamment des Lab'Baladya initiés en 2018 par l'Ambassade de France à Tunis.

Colombes est une ville ouvrière et cosmopolite. La majorité municipale nouvellement élue a décidé d'engager la ville dans une stratégie d'ouverture à l'international. Dans cette perspective, le sud de la Méditerranée constitue une zone géographique prioritaire. Pour la ville de Colombes, la Tunisie a subi de nombreuses mutations : la révolution de 2011, une série d'élections et aujourd'hui la pandémie, mais a su préserver sa cohésion. Le pays affronte encore ces défis, sans soutien extérieur à la hauteur des enjeux. Face à cela, la coopération décentralisée est un moyen de l'aider à y faire face.

En tant que porteur de deux cultures, le président se sent redevable envers la Méditerranée. La proximité du Maghreb et de la France, et plus largement de l'Europe et de toute la rive sud de la Méditerranée, nous oblige à faire ce qu'il est possible pour les rapprocher. C'est pourquoi, la coopération décentralisée avec ce pays contribuera à la résolution de problèmes et conduira à des enseignements inestimables.

➤ Mme Christine Moro, *Ambassadeur, Déléguée pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales*

Le nouveau président du groupe-pays Tunisie est représentatif des nouvelles équipes municipales dont le souhait est d'ouvrir leur collectivité à l'international. La DAECT au sein du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères est convaincue de l'importance de l'enjeu de développer les relations internationales des collectivités françaises en s'appuyant sur les dynamiques territoriales. La DAECT rappelle son attachement à la dynamique des groupes pays de Cités Unies. Ils sont en effet des lieux de rencontres et de partage qui permet de tracer des voies de la coopération décentralisée à un nombre plus important de collectivités françaises et étrangères.

En ce qui concerne la coopération franco-tunisienne, très liée à la situation en Tunisie, le MEAE (en concertation avec les collectivités territoriales engagées dans le pays, l'Ambassade de France en Tunisie, les autorités tunisiennes et les représentants de la société civile) a monté un fond d'appui spécifique pour la coopération décentralisée avec des appels à projets ouverts tous les ans.

En 2019, au lendemain des élections municipales tunisiennes de 2018, la série de laboratoires municipaux rassemblés sous la bannière Lab'Baladiya a permis d'organiser des formations, accompagnements et tandem entre les collectivités des deux pays sur des thématiques d'intérêt pour les collectivités tunisiennes.

En 2021, la question de l'évolution de cette coopération ressurgit à la suite d'une année 2020 très perturbée par la crise de la COVID-19. La volonté des collectivités tunisiennes et françaises de coopérer et d'intégrer les leçons de la crise sanitaire dans les futures thématiques de coopération reste entière.

Ce séminaire a pour objectif de faire le point sur l'état des relations de coopération décentralisée franco-tunisienne, sur la place actuelle des collectivités dans le paysage tunisien et de créer un

nouvel élan de coopération autour de thématiques renouvelées qui correspondent à un état de fait en Tunisie et appuient le processus de décentralisation. Il existe un fort potentiel encore sous exploité de relations et d'intérêt communs à développer dans le bassin méditerranéen, en Tunisie particulièrement.

Sous la direction de la Délégation Interministérielle pour la Méditerranée, le Dialogue des deux Rives va être relancé. Les collectivités et leurs partenaires seront mises à contribution pour réfléchir conjointement aux activités à mettre en place dans ce cadre.

➤ Mme Sophie Renaud, Conseillère de coopération et d'action culturelle, Ambassade de France en Tunisie :

Ce temps d'échanges est l'occasion de répondre aux interrogations des partenaires et des collectivités françaises, d'encourager la mise en place de nouveaux partenariats. C'est l'occasion d'avoir un dialogue ouvert avec la participation de l'ensemble des acteurs impliqués dans l'accompagnement de la coopération décentralisée. C'est aussi l'occasion d'accompagner cette dernière qui est une priorité de l'Ambassade de France. Le SCAC se tient, dans ce cadre, à disposition de toutes les collectivités pour la moindre interrogation et pour des demandes d'accompagnement. Dans le cadre du partenariat FNCT-Ambassade, d'autres webinaires de ce type seront organisés. La FNCT est également une interlocutrice à privilégier pour les collectivités engagées ou souhaitant s'engager en Tunisie.

Quelques éléments de contexte sur la situation tunisienne :

- ❖ **Crise sanitaire** : situation très difficile. La Tunisie atteint un pic, avec une saturation des hôpitaux, un manque de respirateurs, une lenteur dans la vaccination et une difficulté à faire respecter les mesures sanitaires.
- ❖ **Économie** : situation également compliquée. Le secteur touristique, source de revenu important pour l'économie tunisienne, a connu une chute de plus de 60% cette année. Le chômage a dépassé les 18%, le déficit budgétaire se creuse. Il existe un climat de tension sociale assez lourd que les inégalités territoriales n'arrangent pas. Les manifestations sont régulières et la tension sécuritaire extrême. Une situation aggravée par la crise sanitaire.
- ❖ **Politique** : il existe une instabilité gouvernementale due en partie à un Parlement très divisé depuis les élections de 2019 et donc une réelle difficulté à former un gouvernement durable.

Dans ce contexte, la décentralisation, autorisée depuis les élections de 2018, doit être accompagnée pour permettre l'émergence d'une démocratie locale et le renforcement d'une classe politique renouvelée et motivée mais souvent novice.

En proposant des projets adaptés aux besoins des collectivités partenaires et notamment des besoins en Tunisie, la coopération décentralisée est un outil de développement local flexible qui permettrait d'accompagner ce processus de décentralisation pour favoriser le rattrapage des régions les plus défavorisées. C'est aussi une possibilité pour des partenaires étrangers d'échanger avec des acteurs locaux et de créer des liens à bénéfice réciproque.

Pour ces raisons, l'appui à la décentralisation et l'accompagnement des nouveaux élus est une priorité. L'organisation des Lab' Baladya au bénéfice de 177 élus et techniciens tunisiens avait permis d'échanger avec les partenaires français sur un certain nombre d'enjeux prioritaires (gestion du patrimoine, développement économique...).

2/ Les communes tunisiennes aujourd'hui : compétences, enjeux et défis

➤ M. Adnène Bouassida, Président de la Fédération Nationale des Communes Tunisiennes (FNCT)

Le 27 janvier 2014, une nouvelle Constitution a été établie dans le pays. Elle prévoit au Chapitre 7 un ensemble de mesures pour appuyer le pouvoir local, initier la décentralisation et assurer le développement d'une démocratie locale. La décentralisation comme modèle de gouvernance conduit à un développement local équitable et durable, favorise l'inclusion sociale et doit participer à la redéfinition des rôles avec les services déconcentrés de l'État et améliorer les processus administratifs locaux. Tout cela participant à l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Cependant, la décentralisation nécessite un réel portage politique, à différents échelons, et particulièrement au niveau de l'État. Pour le moment, cette volonté politique ne suffit pas à assurer un suivi de l'application de la nouvelle Constitution et la publication des décrets qui clarifieraient le rôle de chacun des échelons, des collectivités notamment, se fait attendre.

Il existe également des difficultés structurelles inhérentes à la nouveauté du processus de décentralisation avec un manque de moyens financiers, techniques et humains dans les collectivités tunisiennes pour exercer leurs nouvelles prérogatives. La crise de la COVID-19 ne les a pas aidés en ce sens.

C'est pourquoi la FNCT a lancé une concertation sur l'état de la décentralisation et les axes de plaidoyer sur sa mise en œuvre et son amplification qui va comporter :

- Des recommandations sur une plus grande démocratie locale ;
- La question des déchets ;
- Les finances locales ;
- Le statut des élus et des relations avec le gouvernement.

Cette concertation sera présentée au Parlement tunisien. La mise en place d'un pôle juridique au sein de la Fédération va permettre d'assister les communes à distance pour assurer une formation nécessaire aux élus et aux agents.

➤ Mme Wiem Pousse, Directrice exécutive de la FNCT

La FNCT a renouvelé ses instances en septembre dernier dans la continuité du changement qui s'opère aujourd'hui en Tunisie. En effet, la première action importante pour la réforme de la décentralisation en Tunisie a été l'organisation des élections municipales de 2018. Elle a pu donc redéfinir ses missions, principalement axées sur la défense et la reconnaissance du rôle des communes. Même si le processus de décentralisation s'inscrit sur un temps long, il peine à s'établir en Tunisie. Il existe donc des difficultés réelles pour les élus (difficultés financières, humaines et techniques) à mettre en place des politiques publiques de développement local.

Le rôle de la FNCT est de développer un plaidoyer en faveur de l'accélération et la mise en œuvre de la réforme (sur les 32 décrets qui concernent la décentralisation, 14 n'ont pas encore été actés). Par exemple, un des axes de travail de la Fédération concerne la reconnaissance du statut de l'élu. En Tunisie, seul le maire qui perçoit une indemnité, les conseillers municipaux sont bénévoles et les uns comme les autres souffrent d'un manque de légitimité. Leur situation en

termes de droits et devoirs n'est pas claire alors même que le Code des collectivités locales paru en mai 2018 octroie un certain nombre de compétences aux collectivités locales tunisiennes.

➤ Mme Mouna Mathari, Directrice du pôle de la communication, du plaidoyer et des relations avec les adhérents, FNCT

La décentralisation doit être replacée dans un contexte historique depuis 2011. Le pays est en transition, le cadre légal également. Le Code des collectivités locales a été adopté un mois après l'élection des conseils municipaux, ce qui a suscité de l'enthousiasme. Cependant, les conseillers municipaux ont rapidement été confrontés à la réalité des territoires et à l'attente immense des citoyens malgré les manques de cadre légal et de ressources. Les collectivités ont donc rapidement été confrontées à des crises diverses.

Aujourd'hui, les communes ont des compétences nouvelles qui sont attribuées par la Constitution et le Code des collectivités. Chaque conseil a 12 thématiques importantes à mettre en œuvre sans compter les commissions permanentes qui peuvent aussi développer différents sujets. Une coopération avec les collectivités françaises est donc possible, en sachant qu'il est nécessaire, en amont, de définir des stratégies politiques publiques sur les différents territoires.

C'est dans ce cadre que la FNCT offre des conseils et un appui technique pour le développement local. L'essor de l'économie notamment devrait permettre de développer des politiques inclusives et ainsi participer à une véritable transition démocratique à l'échelle locale. Les communes doivent être le laboratoire du vivre ensemble, de la mise en œuvre des droits économiques et sociaux, et des libertés qui sont inscrites dans la Constitution. Pour cela, les élus locaux doivent prendre conscience de leur nouveau pouvoir et de la totalité du territoire dont ils sont responsables.

Axes de travail avec les communes françaises :

- ❖ **Gestion des déchets et économie verte** : secteurs aux enjeux très importants (Les citoyens veulent avoir des communes propres) ;
- ❖ **Enjeu de l'emploi** : volonté de mettre en place des politiques locales en faveur de l'inclusion ;
- ❖ **Politique commerciale** des villes et des villages ;
- ❖ **Économie sociale et solidaire** : société de services et santé publique.

Deux champs qui ne sont pas encore développés :

- ❖ **Le politique culturelle** : héritage des structures qui appartiennent encore au Ministère de tutelle. Les villes n'ont pas encore de foncier pour pouvoir s'engager dans cette voie. Il faut tenir compte de la place des associations, de la jeunesse dans les réseaux sociaux et autres cultures émergentes ;
- ❖ **La digitalisation** : dans l'administration et dans la culture (patrimoine matériel et immatériel) ;

- ❖ **La ville solidaire** : inclusion sociale et respect de l'environnement (ex : nouvelle approche du tourisme solidaire qui prend en compte le respect de l'environnement).

Il existe donc de nombreuses pistes de réflexion et de travail. Il est important de garder à l'esprit, au cours d'échanges et au sein des coopérations, que la décentralisation ne doit pas creuser la fracture des territoires. La distribution des prérogatives doit permettre aux territoires isolés (communes du Nord-Ouest, près de la frontière algérienne) de se développer au même titre que les autres.

Questions / réponses

- Mot du président : Les chantiers sont immenses, cela permet d'avoir des pistes de travail concrètes dont les enjeux sont importants. Deux ou trois thématiques se dégagent :
 - **La décentralisation**, en France et en Tunisie, à (re)mettre à l'ordre du jour. Elle est plus que jamais indispensable surtout en ce temps de pandémie ;
 - **L'économie verte** dont les enjeux s'avèrent stratégiques et partagés à la lumière du changement climatique ;
 - **Les stratégies locales et l'ingénierie de projet**, enjeu de savoir comment se baser sur la stratégie locale pour concevoir des projets en termes d'ingénierie (Études, planification, mobilisation des fonds et ressources locales, etc.).
- Mot de l'Ambassade de Tunisie en France : La décentralisation représente un chantier immense en Tunisie. La Tunisie souhaite profiter de l'expérience de la France en la matière car il s'agit de projets très concrets qui permettent le développement des populations. Il y a un besoin de modernisation de certains textes de lois même si le cadre juridique est bien présent. L'ambassade de Tunisie en France se tient également à disposition pour tout complément d'information.
- Eau et assainissement : Le Programme Solidarité Eau est une association française qui a pour objectif de stimuler et d'accompagner des initiatives de solidarité internationale sur l'eau et l'assainissement en lien avec les associations et les collectivités territoriales. Ils proposent un appui conseil aux acteurs de la coopération décentralisée pour monter et initier des projets (de façon gratuite) et accompagnent des initiatives de montée en compétences dans ce domaine. Un appel à projets porté par les agences de l'eau est en cours (clôture : fin juin).
- Création de nouveaux districts / régions : La délimitation des compétences entre le pouvoir central et le pouvoir local n'est pas encore claire. Il n'y a pas eu une réforme de déconcentration de l'État en parallèle de la décentralisation. Il faut que les fonctions du gouverneur soient définies dans ce partage de compétences. Si le développement économique est attribué à une entité supra-communale (région ou district), il ne faut pas que le développement local échappe aux communes. Créer des régions et organiser des élections régionales implique d'avoir une administration régionale or avec les crises, il y a un arrêt du recrutement dans l'administration. Il faut donc délimiter les compétences de chacun avant d'amplifier la décentralisation.
- Priorités dans les avancées législatives : La loi concernant la décentralisation est la plus attendue. Plus précisément, un cadre fixant le changement de statut de l'élu, une réforme de la loi électorale car les élections partielles, avec la déliquescence des partis, ne

mobilisent plus autant, une révision du contrôle sur les finances locales et un travail sur leur amélioration, le développement d'une réflexion sur la mise en place de stratégies politiques locales et l'ingénierie de projets qui l'accompagne.

3/ La coopération décentralisée, une réponse sur-mesure aux besoins et priorités identifiées par les partenaires

➤ La coopération entre les villes de Colombes et Ras Jebel

Mme Zoé Halley, Chargée de mission vie associative et coopération internationale de la ville de Colombes

Une coopération avec Ras Jebel, une ville d'environ 50.000 habitants située au Nord du Tunis et au Sud de Bizerte, est en cours de développement. Pourquoi ce partenariat ? Les deux municipalités sont actives dans la préservation de l'environnement et partagent des valeurs communes d'écologie et de citoyenneté. Le rapprochement de ces deux villes se fait également sur la base d'un partage expériences : elles ont fait un projet identique (un arbre, un citoyen) et il existe une diaspora tunisienne à Colombes. Des liens se sont donc créés et la coopération se veut durable et engagée sur plusieurs années.

Un premier projet sur 12 mois est en prévision. Il aurait pour but de :

- Renforcer les compétences des élus et agents sur la gestion de l'environnement ;
- Lutter contre le changement climatique ;
- Appuyer le renforcement du processus de décentralisation en Tunisie ;
- Créer des liens pérennes entre Colombes et Ras Jebel.

Il est important de savoir quelle expertise de la ville valoriser en fonction des besoins de chacun, d'identifier les associations qui pourraient être impliquées et de voir dans quelle mesure les citoyens peuvent être intégrés. L'enjeu est aussi de réfléchir à un plan d'action pluriannuel et d'avoir une vision à long terme pour pouvoir mettre en place une stratégie politique locale.

➤ L'engagement du département de Loire-Atlantique au service du gouvernorat de Mahdia

Mme Carole Mercier-Joyeux, Adjointe au chef du service international du département Loire-Atlantique

Le département a une coopération avec le gouvernorat de Mahdia (entre Sousse et Sfax, à l'est du pays). Ce partenariat de presque 30 ans a fortement évolué au fil des majorités des élus des deux rives de la Méditerranée. La coopération se base sur des 4 axes socio-culturels :

- Le soutien au handicap (autisme) ;
- Les violences faites aux femmes et leur place dans la société ;
- La jeunesse ;
- L'appui à la décentralisation.

Les principes de la coopération sont basés sur la réciprocité : exploiter les compétences du département pour que ce soit une ressource pour le gouvernorat. La coopération se développe avec l'appui de l'Ambassade de France en Tunisie, l'Institut Français de Tunisie et les acteurs du territoire (associations).

Quelques exemples :

- Jeunesse : 6e édition d'échange de jeunes en Service Civique international français et tunisiens (57) dans des structures partenaires du département (associations, missions locales...). La richesse vient aussi d'un échange entre professionnels (50) et d'actions de formation (exemple : méthode d'accompagnement individuel et collectif des jeunes).
- Décentralisation : projet de formation/immersion à la décentralisation et à l'ingénierie de projet pour les 18 communes du gouvernorat et à destination de nouveaux élus locaux et des 18 secrétaires généraux. Pour se faire, le département a mobilisé des expertises internes (pôle ressources humaines, pôle juridique puis pôle communication). En parallèle une formation sur l'accompagnement au changement est organisée avec une immersion dans les services. Enfin, une restitution est organisée en Tunisie. Suite à cette première étape de projet, le département a eu vent d'autres besoins, plus axés sur les ressources humaines qu'il prévoit d'organiser cette année.
- Lutte contre les violences faites aux femmes : échanges entre associations pour favoriser les échanges de pratiques et le développement d'un projet commun. Ce sujet est à développer sur plusieurs années.

➤ L'appel à projet du fonds d'appui de la DAECT
Mme Anne-Marie Mevel Reingold, Chargée de mission auprès de l'Ambassadeur pour l'AECT coopération Méditerranée, MEAE

Les appels à projets mis en place par le Ministère datent de 2012 et du souhait de la France de soutenir la nouvelle décentralisation, à l'issue de la Révolution, en permettant la mise en place de partenariats de coopération décentralisée franco-tunisienne. En 9 ans, 45 projets aux thématiques diverses (eau, patrimoine, renforcement des capacités, développement durable, gestion des déchets ou encore la jeunesse) ont été retenus.

Ces deux dernières années : 14 projets ont été déposés pour 379 000€ de cofinancement. L'APP 2021 se clôturera le 28 mai.

Il y a deux aspects pour conforter les partenariats :

- La FNCT peut apporter des éléments importants d'appui dans les démarches d'approche vers les collectivités.
- L'Ambassade a un partenariat avec la FNCT pour appuyer les collectivités qui veulent travailler avec la Tunisie.

Programme Expe-CT :

Mise en relation de collectivités françaises et étrangères (ici tunisiennes) qui veulent débiter un partenariat. Moyen de prendre en charge le déplacement et la possibilité d'expertise. Il est donc important de se faire labelliser Expe-CT (prochain comité en juin).

Rappels :

- Possibilité d'avoir l'appui de France Volontaire dans le cadre de la mobilité internationale et de la jeunesse.
- Pour les dépôts des appels à projets, il est nécessaire de faire la télé-déclaration de l'APD.
Limite : 28 mai.

4/ Conclusions et perspectives

➤ M. Adda Bekkouche, Président du groupe-pays Tunisie de Cités Unies France, maire adjoint de Colombes

Les demandes et les possibilités de coopération sont importantes. A noter, 3 niveaux de réflexion aujourd'hui :

- 1) Niveau législatif : dans quelle mesure pouvons-nous travailler sur la décentralisation ? il serait bon d'associer les différents échelons tunisiens pour voir dans quelle mesure il est possible d'apporter un appui aux questionnements des collectivités tunisiennes.
- 2) Niveau de partenariats dans la coopération décentralisée : développer des partenariats triangulaires entre collectivités et/ou associations et divers organismes tunisiens pour en assurer la durabilité et œuvrer au développement local.
- 3) Niveau thématique des coopérations : identifier les enjeux majeurs comme la formation des agents, le développement local, le soutien à la jeunesse et aux femmes, et réfléchir à la mise en place de stratégies politiques publiques locales.

Le président propose que Cités Unies France, la DAECT, les Ambassades et la FNCT, organisent d'autres réunions de travail. A noter que les participants sont très intéressés pour faire une suite aux Lab'Baladiya.

Annexe 1
Liste des participants

Adda Bekkouche	Ville de Colombes
Virginie Rouquette	CUF
Christine Moro	DAECT - MEAE
Anne-Marie Mevel-Reingold	DAECT - MEAE
Sophie Renaud	Ambassade de France au Liban
Rebecca Geay	Ambassade de France au Liban
Zoé Halley	Ville de Colombes
Céline Colella	CUF
Adnène Bouassida	FNCT
Wiem Pousse	FNCT
Mouna Mathari	FNCT
Carole Mercier-Joyeux	Conseil Départemental Loire Atlantique
Genevieve Sevrin	CUF
Afef Zedini	Ambassade de Tunisie en France
Sana Mahfoudhi	Ambassade de Tunisie en France
Robert Andrei	Horizons Solidarités
Françoise Yeznikian	AIRF
Alexis Zrabia	Association Help His Next
Anne Florence	Limoges
Anne-Laure Julian	Conseil Départemental du Val-de-Marne
Arnaud Huré	Région Ile-de-France
Chokri Badreddine	Ville de Voirion
Rayeb Chaibi	APCAFT
Christophe Merigot	Ville de Lyon
Claire Lansiaux	Ville de Levallois
Clémence Vidal	Région Occitanie
Héloïse Chaumier	CODATU
Corinne Lajarge	CIEDEL
Cécile Remion	Métropole Nice Côte d'Azur
Davina Derain	Ville de Chambéry
Dominique Ginouves	Ville de Marseille
Déborah Garel	Touiza Solidarité
/	Espace info Jeune Tinqeux
Fleur Fleury	CD 76
Franck Charmaison	CEREMA
Jean-Yves Esnault	Conseil Départemental Loire Atlantique
Jean-Baptiste Cazaubon	Région de France
Jean-Michel Coget	CIFAA
Kady Sylla	Ville de Colombes
Lola Diaz	Ville de Nice
Louise Le Minor	Région Hauts-de-France

Ludovic Cornélie	Ville de Colombes
Lysiane Humbert	Ville de Strasbourg
Léa Cornu	/
Manon Levrard	CD 44
Marie Detemple	AFD
Marina Rault	Ville de Saint-Brieuc
Marine Perrin	Ville de Paris
Maxime Dono	Département de l'Aude
Miguel Puyuelo	CD 65
Maguelone Montariol	Ville de Chambéry
Melodie Boissel	PS-eau
Nathalie Longueville Bedrune	Ville de Toulouse
Brenda Milani	Ville de Nice
Nicolas Loiseau	Mairie de Lescar
Nordine Henni	Communauté Urbaine de Dunkerque
Catherine Pérépelytsya	Conseil départemental de la Seine-Maritime
Pierre Baillet	AIMF
Pierre Revel	France Volontaire
/	Prisme
Rougina Farag	Région Sud
Rudy Salles	Nice
Sigolène Saunier	Ville de Saint-Etienne
Sylvain Pothier-Leroux	Ville d'Angoulême
Salah Jillali	Urbalyon
Yannick Kang Shik RUIN	Ville d'Annecy
Igor Chlapak	Business France
Aurélien Guillemot	Ministère de la transition écologique
Clara Alberola	/
Julien Finand	Ville de Décines Charpieu
Roselyn Cordin	UFE Sousse